

République Française
Département Cher
Commune de LIMEUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de BOURGES
Le : 15/09/2026
Et
Publication sur le site
<http://limeux-berry.fr>

L'an 2026, le 14 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/09/2026.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, NEDELEC Anne-Marie, PAIRAULT Elodie, MM : FAILLOT Benoît, GRANGETAS Kevin, GRESSETTE Romain

Excusé(s) avant donné procuration : Mme YVON Céline à Mme MOREL Angélique, M. RAYMOND Philippe à Mme KUBLER Sylvia

Excusé(s) : M. ROTINAT Julien

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREL Angélique

19_2026 – NUMERISATION ET INDEXATION DES REGISTRES D'ETAT CIVIL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise Numerize. L'offre consiste en la numérisation sur site des registres d'état civil anciens. Elle concerne les anciens actes d'état civil qui n'ont pas été saisis informatiquement.

Elle est détaillée comme suit :

- Numérisation sur site dans notre mairie pour garantir la sécurité des registres,
- Traitement des images : nettoyage, suppression des impuretés, mise en page,
- Saisie informatique de toutes les informations liées à l'acte dans une base de données compatible avec notre logiciel berger Levrault,
- Chaque acte est saisi par deux opérateurs différents et les données se croisent afin de repérer les éventuelles erreurs de saisie par un opérateur arbitrage,
- Contrôle qualité rigoureux,
- Création d'un espace personnel sécurisé pour la livraison des fichiers à la mairie au format attendu par notre éditeur.

L'objectif est de préserver et sécuriser nos registres qui s'abiment de plus en plus. Ainsi il ne sera plus nécessaire de les manipuler pour en extraire la copie d'un acte.

L'offre représente un coût total de 2 110.00€ TTC.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/09/2026

Le Maire
Julien YVON



Secrétaire de séance
Mme MOREL Angélique

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Morel", written over a horizontal line.

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 15/09/2026